

# 2% d'intérêt pour le canton de Vaud

Ça sonne bien, non?  
**ubs.com/vaud**



\* Offre valable sur les nouveaux capitaux pour les clients existants et nouveaux.  
Détails de la promotion disponibles sur [ubs.com/bien-investir](https://ubs.com/bien-investir).

© UBS 2026. Tous droits réservés.

Maintenant  
avec UBS Duo  
Épargne\*



## «Parfois, je dois choisir entre payer mes factures ou me nourrir correctement»

**Inégalités** Dans le canton de Vaud, 10% des actifs ont un tout petit salaire. Ces travailleurs pauvres, ou «working poor», sont en majorité des femmes d'origine étrangère. Témoignages.

Marie Maurisse

Au Portugal, Carla Azevedo était directrice des ressources humaines. À Lausanne, elle est femme de ménage. Depuis trois ans, elle est employée par deux entreprises pour nettoyer leurs locaux, du lundi au vendredi, 8 h 30 par jour. À la fin du mois, elle reçoit sur son compte environ 3000 francs. «Parfois, je dois choisir entre payer mes factures ou me nourrir correctement», raconte-t-elle.

Dans le canton de Vaud, 10,5% des salaires sont inférieurs à 4540 francs bruts par mois pour un plein-temps. Ces chiffres proviennent de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) de 2024. Ils ne disent pas combien de personnes touchent 3000 francs ou moins. Et pourtant, les travailleurs pauvres, ou «working poor», sont des milliers. Ceux-ci sont particulièrement concernés par la votation cantonale de ce dimanche, dont l'enjeu est l'instauration d'un salaire minimum.

Comment fait Carla, 51 ans, pour s'en sortir? Elle vit dans un studio avec l'un de ses grands fils, étudiant en biologie. Loyer? 980 francs. «Nous sommes obligés de dormir dans le même lit», précise-t-elle. Les subsides dont elle bénéficie ne lui couvrent pas tous ses frais d'assurance maladie. Et il y a encore son abonnement pour les transports publics. Une fois cela payé, il ne reste pas grand-chose. Son fils, lui, reçoit une petite bourse. Le reste relève d'une économie de guerre: elle chasse les actions dans les supermarchés le samedi. A-t-elle déjà demandé de l'aide alimentaire auprès d'associations? «Non, parce qu'en faisant très attention, j'y arrive. Il y a des gens qui ont plus de soucis que moi. Je n'ai pas besoin d'aide, continue-t-elle. J'ai besoin d'un salaire correct.»



Carla Azevedo travaille à 100% comme femme de ménage. Elle gagne 3000 francs par mois. Marie-Lou Dumauthoz

Parmi les travailleurs pauvres, un profil clair se dessine, selon les statistiques sur les bas salaires: il s'agit davantage de femmes que d'hommes, qui exercent souvent dans des petites entreprises et n'ont pas de formation. Beaucoup sont à temps partiel. Les personnes qui touchent un bas salaire re-

présentent en outre près d'un quart des travailleurs au titre d'un permis L, de courte durée. Mais elles ne sont que 7% chez les Suisses.

Ce qui fait dire à Alessandro Pelizzari, directeur de la Haute École de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) et coauteur de l'ouvrage «Le prix de

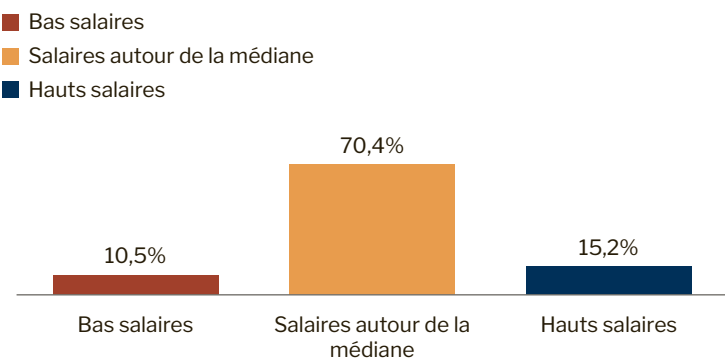
la dignité», paru récemment: «Le principal vecteur de distribution de la main-d'œuvre à bas coût n'est ni l'offre et la demande, ni les compétences. C'est le permis de séjour.»

**Temps partiel**

Maria\*, 37 ans, travaille à 50% dans un magasin de vêtements.

**10% des Vaudois ont un salaire mensuel inférieur à 4540 francs pour un 100%**

Part des types de salaires versés par les entreprises vaudoises en 2024



**Bas salaires:** salaires inférieurs aux deux tiers de la médiane (6806 francs en 2024), soit moins de 4540 francs par mois (pour 40 heures hebdomadaires).

**Salaires autour de la médiane:** salaires compris entre 4540 et 10'210 francs par mois.

**Hauts salaires:** 150% du salaire médian, soit plus de 10'210 francs par mois.

Graphique: L. Caudullo; Source: OFS, ESS (Enquête suisse sur la structure des salaires)

Son salaire s'élève à 1800 francs net par mois. «En réalité, je travaille souvent à 60% ou 70% selon les besoins, mais les heures supplémentaires ne sont pas payées. On doit constamment négocier avec le patron.»

Si son ménage tient, c'est parce que son mari travaille à plein temps. Le couple bénéficie également de subsides de l'État. Pour réduire les coûts, les vêtements proviennent de dons ou de pièces achetées en solde.

**Des revenus fluctuants**

Gabriela\*, 44 ans, est accueillante en milieu familial (AMF). Trois jours par semaine, elle garde cinq enfants. Dans le canton, les «mamans de jour» mènent actuellement un combat pour améliorer leurs revenus. En attendant, Gabriela, qui vient de divorcer, n'arrive plus à joindre les deux bouts. Chaque

mois, elle touche entre 2000 et 2500 francs. C'est très peu pour la faire vivre, elle et ses deux enfants.

Cette somme est complétée par une pension alimentaire et des allocations familiales. «J'ai de la chance, car je vis dans un logement subventionné, je n'ai que 1350 francs de loyer par mois», explique-t-elle. Pour les courses, son budget atteint les 1200 francs, parce qu'il faut nourrir les enfants qu'elle garde. «Parfois, j'ai peur de ne pas m'en sortir.»

Elle se déplace en transports publics. Ses loisirs se résument à la marche ou à des livres récupérés à la déchetterie. «Sans ma famille et mon frère, je ne sais pas comment je ferais. Mon rêve, un jour, serait d'avoir une voiture!»

\* Nom connu de la rédaction

### «Il y a un sentiment de honte à demander l'aide sociale alors qu'on travaille»

**Avis d'experts** À la suite de la parution de leur livre «Le prix de la dignité», le directeur de la Haute École de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Alessandro Pelizzari, et la chercheuse Marlene Carvalhosa Barbosa reviennent sur les effets positifs qu'aurait un salaire minimum dans le canton de Vaud.

**La statistique suisse reflète-t-elle le nombre réel de «working poor»?**

Marlene Carvalhosa Barbosa: La statistique publique suisse calcule le revenu global des ménages qui sont en dessous du seuil de pauvreté, et non sur le revenu individuel. Ce choix invisibilise les femmes, qui sont plus nombreuses à temps partiel. Aujourd'hui, le débat politique s'est déplacé. On ne parle plus seulement de pauvreté, mais de «bas salaires».

**Leur proportion a-t-elle augmenté?**

Alessandro Pelizzari: Elle est stable autour des 10% depuis plusieurs décennies. Ce n'est pas une bonne nouvelle, car cela signifie que les inégalités s'accroissent, dans une économie qui génère toujours plus de richesse. L'augmentation du coût de la vie exerce une forte pression sur les bas revenus. M. C. B.: Si l'on regarde les revenus déclarés à l'AVS, les inégalités de genre sautent aux yeux. En 2020, un quart des femmes gagnaient moins de 2500 francs par mois.

**Les 10% de travailleurs pauvres dans le canton ne sont-ils pas la preuve de l'échec des Conventions collectives de travail (CCT)?**

M. C. B.: Avec la tertiarisation de l'économie, il est devenu plus difficile d'améliorer les conditions de travail uniquement avec des CCT. De nombreux secteurs se sont développés en dehors des branches traditionnellement syndiquées, comme le nettoyage ou la vente, où les syndicats ont parfois né-

gocié des CCT, mais avec un faible rapport de force. À Genève, la moitié des personnes ayant bénéficié du salaire minimum sont sous CCT! A. P.: D'où la nécessité de réguler les bas salaires par l'intervention de l'État. C'est là tout le problème de la récente décision du parlement fédéral d'exclure les secteurs sous CCT des salaires minimums cantonaux (via la motion Ettlin). C'est un non-sens social.

**Les personnes interrogées ne demandent presque jamais l'aide de l'État pour joindre les deux bouts.**

A. P.: Il y a un sentiment de honte à demander l'aide sociale alors qu'on travaille. Beaucoup de gens préfèrent compter sur des solidarités informelles. C'est lorsque ces interactions sont devenues impossibles, comme pendant la pandémie, que cette pauvreté invisible a éclaté au grand jour, à l'image des files d'attente pour l'aide alimentaire à Genève.

**Quel rôle joue le statut migratoire dans cette précarité?**

M. C. B.: Une grande partie des emplois faiblement rémunérés sont occupés par des profils avec des statuts de séjour précaires. En Suisse, la politique migratoire a toujours été pensée en fonction des besoins du marché.

A. P.: La distribution de la main-d'œuvre sur des emplois à bas salaire ne se fait pas par le simple jeu de l'offre et la demande. D'autres facteurs, comme le permis de séjour, mais aussi l'origine sociale ou la division genrée du travail sont déterminants – plus que les qualifications.

**Quel bilan tirez-vous du salaire minimum instauré à Neuchâtel et Genève?**

M. C. B.: À Genève, l'effet a été immédiat: le taux de bas salaires est passé instantanément de 7% à 4,2%. Les opposants prédisaient une explosion du chômage qui ne s'est pas produite. Une meilleure insertion des femmes a

même été constatée. Dans la coiffure ou l'accueil familial de jour, des hausses de salaire de 1000 francs par mois ont été enregistrées.

A. P.: La crainte que le salaire minimum légal agisse comme un «aspirateur vers le bas» ne s'est

pas vérifiée. Contrairement au SMIC français, les salaires minimaux en Suisse ne sont pas exemptés de charges sociales, il n'y a donc pas d'incitation patronale à tasser les salaires. Au contraire, cela a poussé une partie de la grille vers le haut. (MMA)

